

Statut spécial accordé à certains groupes  
d'étudiants

# Brochure d'information

STUVO

Année académique 2022-2023

**Contenu**

Quel est exactement le statut spécial? ..... 2

Puis-je bénéficier le statut spécial? ..... 2

Facilités et critères..... 2

L'application..... 4

Responsabilités de l'étudiant..... 5

Validité..... 5

Qu'en est-il avec la confidentialité?..... 5

Questions? ..... 5

## Quel est exactement le statut spécial?

Antwerp Maritime Academy (AMA) considère qu'il est important d'offrir l'égalité des chances à tous les étudiants. Le statut spécial est l'un des nombreux moyens d'y parvenir. Les conseillers du département STUVO examinent les besoins de l'étudiant sur une base individuelle et voient quelles possibilités le statut spécial peut offrir. Ceci afin de créer une égalité d'accès pour tous les étudiants et d'augmenter leurs chances de réussite.

Les articles 22 et 23 du règlement de l'enseignement et des examens constituent la base de ce document. N'oubliez pas de lire le règlement de l'enseignement et des examens pour connaître les accords relatifs à l'enseignement et aux examens au sein d'AMA.

## Puis-je bénéficier du statut spécial?

Vous reconnaissez-vous dans un des groupes cibles ci-dessous? Alors continuez à lire, vous pourriez être éligible au statut spécial.

### Les groupes cibles :

- Etudiants avec une limitation fonctionnelle
- Athlètes professionnels
- Étudiants qui travaillent
- Entrepreneurs

## Facilités et critères

Pour améliorer les possibilités d'enseignement, les étudiants peuvent obtenir des facilités sur base de documents justificatifs pertinents. Nous avons résumé ci-dessous les conditions et les avantages pour chaque groupe cible.

### Etudiants avec une limitation fonctionnelle:

Ceci inclut un groupe de différentes limitations fonctionnelles telles que l'autisme, la dyslexie, AD(H)D, limitation psychologique, ...

#### Critères:

- L'étudiant doit être en mesure de présenter une attestation avec une description claire de la limitation fonctionnelle au STUVO.

#### Facilités possibles:

- Tolérance et compréhension pour les fautes d'orthographe, sauf dans les devoirs et les examens où l'orthographe fait partie des compétences requises.
- Utilisation de bouchons d'oreille pendant les examens.
- La possibilité de faire un enregistrement audio de la leçon pour un usage personnel, à condition d'en faire la demande écrite et d'obtenir l'accord préalable du professeur ! Il s'agit d'une faveur que les professeurs peuvent être en mesure d'accorder, mais ce n'est pas un droit que les étudiants peuvent appliquer d'eux-même.
- 30 minutes de temps supplémentaire pour les examens, y compris les examens en ligne si faisable en fonction du planning organisationnel (pas pour les examens dans lesquels une limite de temps fait partie des compétences requises)

- D'autres besoins particuliers peuvent toujours être discutés en consultation entre le STUVO et le professeur.

### **Athlètes professionnels:**

Vous êtes professionnellement impliqué dans le sport de haut niveau ? Nous verrons ensemble comment l'AMA peut offrir une flexibilité d'études maximale, à condition que la qualité de l'enseignement soit maintenue.

#### Critères:

- L'étudiant répond aux critères d'entrée pour l'inclusion des sportifs d'élite ou des jeunes prometteurs dans un projet d'emploi de Sport Flanders ([Topsportactieplan](#)) ou présente une preuve d'une autre organisation qui démontre que l'étudiant est professionnellement impliqué dans le sport de haut niveau.
- L'étudiant peut être sélectionné pour participer à un concours international.
- L'étudiant peut soumettre des programmes d'entraînement, de compétition, etc. au début du semestre.
- L'étudiant est inscrit à un maximum de 40 crédits pour l'année académique concernée.

#### Facilités:

- Sous réserve de la faisabilité pratique et de l'autorisation de professeur, les cours/textes et les enregistrements sont mis à disposition sous forme digitale. Il s'agit d'une faveur que les professeurs peuvent accorder, mais ceci ne constitue pas un droit que l'étudiant peut appliquer.
- Si le passage d'un examen à l'heure prévue n'est pas possible pour des raisons liées au statut de sportif de haut niveau, l'étudiant a droit à un examen de rattrapage. Au début du semestre, l'étudiant doit contacter le médiateur et les professeurs concernés pour lesquels l'étudiant passera un examen de rattrapage.
- Si ce n'est pas possible de participer aux laboratoires obligatoires pour des raisons liées au statut de sportif de haut niveau, l'étudiant est en droit d'avoir un moment de rattrapage. Au début du semestre, l'étudiant prend contact avec le médiateur et les professeurs concernés, pour lesquels le moment de rattrapage est utilisé.

### **Étudiants qui travaillent :**

Pour commencer, nous tenons à vous informer que nos programmes Sciences Nautiques et Mécanique Navale ne comportent pas de parcours spécifiques pour les étudiants qui travaillent. Toutefois, si vous êtes suffisamment motivé pour combiner travail et études, les critères suivants s'appliquent :

#### Critères:

- L'étudiant est en possession d'un contrat de travail valide d'au moins 75 heures par mois ou la moitié d'un emploi temps plein dans son secteur.
- Les heures de travail ont lieu pendant les horaires des cours individuels d'AMA.

### Facilités:

- Sous réserve de la faisabilité pratique et de l'autorisation du professeur, les cours/textes et les enregistrements sont mis à disposition sous forme digitale. Il s'agit d'une faveur que les professeurs peuvent accorder, mais pas d'un droit que l'étudiant peut appliquer.
- L'étudiant a le droit de reporter au maximum un examen par semestre sous la forme d'un examen de rattrapage (**ceci ne concerne que les matières pour lesquelles le professeur estime qu'il est possible de rattraper**). L'étudiant utilise le moment prévu par le professeur pour les examens de rattrapage. Au moment de l'annonce du calendrier des examens, l'étudiant contacte le professeur et le médiateur pour savoir pour quel examen il fera usage du moment de rattrapage (l'étalement des ré-examens n'est pas possible).

### Entrepreneurs:

Vous êtes étudiant et vous avez l'esprit d'entreprise dans le sang ? Saviez-vous que le gouvernement flamand offre le statut de '[Étudiant-entrepreneur](#)' aux étudiants comme vous ? Ce statut s'accompagne d'un certain nombre d'avantages sociaux et fiscaux.

AMA ne dispose pas de programmes spécifiques pour les étudiants-entrepreneurs. Toutefois, si un certain nombre de critères sont remplis, le statut spécial peut augmenter les chances de réussite de votre trajet.

### Critères:

- L'étudiant a son propre numéro d'entreprise.
- Les valeurs et le concept que l'entreprise promeut ne nuisent pas à l'image d'AMA.
- L'étudiant entreprend des affaires d'une manière éthique qui ne viole pas les droits fondamentaux et les droits humains.
- Lors de la demande de statut spécial, l'étudiant fournit une déclaration sur l'honneur (portant sur les points ci-dessus).

### Facilités:

- Sous réserve de la faisabilité pratique et de l'autorisation de professeur, les cours/textes et les enregistrements sont mis à disposition sous forme digitale. Il s'agit d'une faveur que les professeurs peuvent accorder, mais pas d'un droit que l'étudiant peut appliquer.
- L'étudiant a le droit de reporter au maximum un examen par semestre sous la forme d'un examen de rattrapage (**ceci concerne que les matières pour lesquelles le professeur estime qu'il est possible de rattraper**). L'étudiant utilise le moment prévu par le professeur pour les examens de rattrapage. Au moment de l'annonce du calendrier des examens, l'étudiant contacte le professeur et le médiateur pour savoir pour quel examen il fera usage du moment de rattrapage (l'étalement des ré-examens n'est pas possible).

## L'application

L'initiative de la demande de statut spécial vient toujours de l'étudiant. En tant qu'étudiant, vous vous rendez donc de vous-même au service STUVO pour demander ou prolonger le statut spécial.

Le formulaire de demande et le contrat doivent être remplis. Ces documents peuvent être obtenus par mail ([stuvo@hzs.be](mailto:stuvo@hzs.be)), auprès du service STUVO et ils se trouvent sur Blackboard. Les pièces justificatives doivent être soumises au STUVO (par exemple, le diagnostic, le calendrier de formation sportive, ...). **Cela peut se faire à deux moments : au plus tard le 15 octobre et le 30 avril.** La décision concernant la demande de statut spécial est communiquée à l'étudiant par e-mail.

## Responsabilités de l'étudiant

Si l'étudiant souhaite bénéficier de facilité (par exemple, 30 minutes supplémentaires lors d'un examen), il doit contacter le service STUVO de lui-même à [stuvo@hzs.be](mailto:stuvo@hzs.be) dès que les horaires des examens sont annoncés.

Au début de chaque examen ou à tout autre moment où les facilités sont utilisées, l'étudiant contacte le professeur concerné et lui soumet la décision du statut spécial. A savoir, l'information du statut spécial n'est pas automatiquement partagée avec les professeurs.

## Validité

Le statut spécial n'est valable que pendant l'année académique de la demande. Si l'étudiant souhaite renouveler le statut l'année académique suivante, une prolongation peut être demandée auprès du service STUVO ([stuvo@hzs.be](mailto:stuvo@hzs.be)).

En cas d'abus du statut spécial, les facilités acquises sont immédiatement suspendues.

## Qu'en est-il de la confidentialité ?

Vous pouvez compter sur notre discrétion. Toutes les informations concernant le statut spécial sont traitées de manière confidentielle, conformément à la législation sur la protection de la vie privée. Nous visons à optimiser notre politique de diversité (égalité des chances pour tous les étudiants) en enregistrant des données. Les données personnelles ne seront en aucun cas transmises à d'autres services et/ou personnes, sauf autorisation expresse de l'étudiant. L'étudiant peut contacter STUVO pour consulter son dossier personnel et le modifier si nécessaire.

## Questions ?

Avez-vous encore des questions ? Envoyez un e-mail à [stuvo@hzs.be](mailto:stuvo@hzs.be) pour planifier un rendez-vous individuel. Venez à cette rencontre préparé, rassemblez vos questions et apportez-les avec vous lors de la consultation.